

CSA local de la direction départementale des finances publiques du SDNC Déclaration liminaire – Réunion du 23 janvier 2024

Monsieur le Président

L'ancien Directeur Général a unilatéralement décidé de reporter la réunion du 1er décembre sur la négociation concernant la reconnaissance de l'engagement des personnels et l'évolution de l'indemnitaire à la DGFIP au mois de janvier 2024.

Il motivait ce report par la publication d'un communiqué de presse de Solidaires Finances Publiques, qui était, selon lui, mensonger et susceptible de détruire l'image de la DGFIP. Nous ne pouvons interpréter cela autrement que comme une manœuvre dilatoire et, soit dit en passant, si la réputation de notre administration est égratignée dans la période, ce n'est certainement pas du fait de ses organisations syndicales et encore moins de celui de ses agents ...

Or, nos organisations syndicales sont entrées en négociation de façon unitaire pour que l'engagement des personnels soit enfin reconnu et que le régime indemnitaire, des 94 000 agents qui font la DGFIP, soit enfin revalorisé après des années voire décennies de stagnation.

Cette revalorisation est d'autant plus légitime que les personnels de la DGFIP exercent leurs missions dans des conditions dégradées, dans des services massacrés, avec des missions et un réseau démantelé depuis des années.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas cautionner le satisfecit de la DG face au solde positif de 148 ETP du volet « emplois » du PLF 2024.

Pour en arriver à ce chiffre il faut certes prendre en compte les transferts d'emplois (+ 348 ETP) liés aux transferts de missions, aux missions nouvelles accueillies par la DGFIP, mais également la suppression nette de 200 ETP.

Dans le réseau (DDFiP et DRFiP), ce sont près de 400 suppressions nettes qui sont opérées, et **en ce qui concerne le SDNC, nous devons supporter la suppression de 23 postes, 11 C et 12 B à la BNIPF**. Le solde de -14 ETP est obtenu par la création de 9 emplois.

Évidemment, vous allez nous expliquer que le bilan est bon avec ces 9 créations de postes et que les reprises d'emplois à la BNIPF étaient prévues. Certes, mais l'addition pour notre direction est tout de même salée, le SDNC est la seule DNS à voir son solde d'emploi baisser cette année.

Par ailleurs, l'absence de TAGERFIP, ENCORE, ne permet pas de voir précisément les variations d'emplois par service. Mais si l'on se réfère aux documents du CSAR emploi, on peut voir la suppression de 2 emplois de catégorie B au SAPF de Châlons-en-Champagne. A peine créée, ce SAPF est déjà concerné par des suppressions de postes. C'est à n'y rien comprendre !

Pour les élus de Solidaires Finances Publiques c'est un signal désastreux adressé aux agents de ce service dont vous reconnaissez régulièrement, lors de nos réunions, la qualité des travaux et la performance du soutien.

A chacune de nos rencontres, nous déplorons et nous dénonçons les vacances d'emplois qui détériorent nos conditions de vie au travail et génèrent des tensions et du mal-être dans la quasi-totalité des sites du SDNC. Les suppressions d'emplois évoquées aujourd'hui ne feront qu'aggraver une situation déjà catastrophique.

Le Comité Social d'Administration de Réseau du 11 décembre 2023 dont l'un des points pour avis portait sur les suppressions d'emplois a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales.

Aujourd'hui, il s'agit d'en examiner la déclinaison pour le SDNC, les élus de Solidaires Finances Publiques ne soutiendront pas cette réduction des moyens humains à la DGFIP et dans notre direction.